

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 24 juin 1959

La séance est ouverte à onze heures.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Macquarrie présente le 2^e rapport du comité permanent des privilèges et élections.

M. Macnaughton présente les 2^e et 3^e rapports du comité permanent des comptes publics.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉSENTATION DU DEUXIÈME RAPPORT

(Texte)

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport, en français et en anglais, du comité permanent des privilèges et élections.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

INTERPELLATION RELATIVE À LA FÊTE PATRONALE DES CANADIENS FRANÇAIS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, aujourd'hui nos compatriotes de langue française célèbrent la Saint-Jean-Baptiste, leur fête patronale. Je suis certain que tous les membres de la Chambre se joignent à moi pour leur offrir nos meilleurs vœux.

Les manifestations d'aujourd'hui et celles qui se déroulent depuis quelques jours rappellent aux Canadiens d'origine française leur passé et les faits glorieux de leur histoire. Nous nous associons de tout cœur à ces fêtes.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire m'associer, ainsi que mon parti, aux paroles qu'a prononcées le premier ministre.

Nous célébrons cette année le deux centième anniversaire de l'association des deux principaux groupes ethniques de notre pays, laquelle a marqué le véritable début de la nation canadienne telle que nous la connaissons aujourd'hui. En cette occasion, il n'est que juste que nous, de langue et de traditions différentes, rendions un hommage spécial à nos concitoyens de langue française en reconnaissant la contribution indispensable qu'ils apportent au progrès de notre pays, à l'épanouissement d'une nation unie sans uniformité, forte et libre.

La circonstance, monsieur l'Orateur, est des plus heureuse cette année car la Reine

du Canada se trouve au Canada à l'occasion de la célébration de cette fête patronale des Canadiens français.

(Traduction)

Puis-je aussi rappeler à la Chambre, monsieur l'Orateur, que le jour de la Saint-Jean est célébré de façon toute particulière dans une autre partie du Canada. Je veux parler de Terre-Neuve qui a ses fières traditions, son propre patrimoine qu'elle cultive et hérite au sein de la famille canadienne.

(Texte)

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Monsieur l'Orateur, j'avoue qu'il ne m'est pas facile de m'exprimer dans la belle langue française.

(Traduction)

Comme je ne m'attendais pas à cela et que je n'ai pu me préparer, je dois demander l'indulgence de la Chambre pour continuer mes observations dans l'autre langue officielle du Canada. Au nom du groupe de la CCF, je me joins au premier ministre et au chef de l'opposition pour rendre hommage aux Canadiens français à l'occasion de cette très importante célébration.

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

PROSPECTUS DU 15 JUIN CONCERNANT DES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Question n^o 102—**M. Benidickson:**

Quels avantages retire la Trésorerie de la forme du prospectus du 15 juin concernant deux émissions d'obligations à très court terme du gouvernement canadien, où l'on annonce que le prix d'émissions, au lieu d'être au pair, prévoit un escompte de 2 p. 100 et de 3 $\frac{1}{2}$ p. 100, bien que le prospectus déclare que ces obligations, aux prix de l'émission, rapporteront respectivement 5.50 p. 100 et 5.68 p. 100 jusqu'à l'échéance?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, quand de telles obligations sont émises pour une brève période, on juge fort avantageux pour l'autorité qui les émet et pour le marché de les faire coïncider avec des émissions en circulation au lieu de créer plus d'émissions en circulation pour une brève période. Le marché connaît bien les émissions en circulation et l'on juge à propos dans ces cas d'accroître simplement les émissions en circulation au lieu d'en créer de nouvelles.